

# La réforme orthographique

Autor(en): **Ragon, E.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **18 (1889)**

Heft 11

PDF erstellt am: **18.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1039927>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## LA RÉFORME ORTHOGRAPHIQUE

---

Les lecteurs du *Bulletin pédagogique* ont eu récemment sous les yeux la pétition adressée à l'Académie française en vue d'une simplification de l'orthographe. Dès le mois d'août dernier, cette pétition était déjà signée par 32 membres de l'Institut, 131 membres de l'enseignement supérieur et une multitude de professeurs, d'instituteurs, d'hommes de lettres et de savants. Nul homme instruit ne peut se désintéresser d'un mouvement qui s'appuie sur de telles autorités : chacun a le devoir de se faire une opinion sur la question posée.

Si la réforme orthographique est une œuvre utile et nécessaire, il ne faut pas que le clergé, et surtout le clergé enseignant, y reste étranger. La langue française est le patrimoine commun de tous les Français.

### I

La réforme orthographique est-elle utile ?

Elle est plus qu'utile, elle est nécessaire.

Elle est nécessaire, parce que notre orthographe est mauvaise.

Nous tous qui savons du latin et du grec, jamais l'orthographe de ces langues ne nous a sérieusement embarrassés, et pourtant ce sont des langues mortes. Quand nous étudions l'allemand, nous sommes gênés par la déclinaison et la syntaxe, nullement par l'orthographe. L'italien et l'espagnol s'apprennent aisément, mais aussi quelle conformité entre le mot écrit et le mot prononcé ! Dans l'orthographe française, au contraire, mille irrégularités, mille contradictions, mille difficultés de tout genre. Qui peut se vanter de n'avoir jamais hésité, ou même de n'avoir jamais fait de fautes en écrivant ? Sans la langue anglaise, la nôtre tiendrait certainement le bas bout dans l'échelle de la perfection orthographique.

Mais pourquoi notre orthographe est-elle mauvaise ? Elle est mauvaise, parce qu'elle est compliquée, parce qu'elle se contredit et contredit la prononciation, enfin parce qu'elle est embarrassée d'une foule de lettres inutiles.

Est-il simple et naturel de donner à certaines consonnes un emploi double ou triple, et par contre de rendre le même son par plusieurs signes différents ? Écrivez les mots *sel*, *bosse*, *ceci*, *ça*, *scène*, *nation*, *Bruelles* : voilà sept manières différentes de figurer un son unique, le son *s*. Écrivez *pôle*, *pauvre*, *chapeau* : en voilà trois pour le son *ô*. Le son *eu* se présente sous cinq aspects différents, par exemple dans *peur*, *cœur*, *œil*, *cueillir*, *besoin*. Le son *e* est le plus riche de tous ; il se note de douze manières : *faire*, *naître*, *être*, *reître*, *peine*, *fussé-je*, *thème*, *parapet*, *bey*, *tramway*, *Edipe*. Nous avons quatre graphies pour le son *an* : *souvent*, *savant*, *ampleur*, *emploi* ; sept pour le son *in* : *pin*, *pain*, *imprimeur*, *faim*, *moyen*, *teint*, *Reims* ; trois pour le son *un* : *commun*, *humble*, *à jeun*. Le *z* alterne avec l'*s* et l'*x* pour une prononciation identique : *hasard*, *lézard*, *deuxième* ; — le *g* avec *gu* et *c* : *gamin*, *guérir*, *second* ; — le *j* avec le *g* : *jaloux*, *déjel* ; — le *ch* avec *sch* et *sh* : *chat*, *schisme*, *shako*. Enfin, il y a

sept façons diverses d'écrire le son *k* : *kilo, car, coq, que, acquit, chrétien, jockey*, et quatre de noter *ll* mouillée : *paille, fille, pareil, péril*.

Est-il logique d'écrire *ville* comme *fille* ? *des portions* comme *nous portions* ? *le couvent* comme *elles couvent* ? de supprimer l'*e* étymologique dans *voir* et de le conserver dans *seoir* ? Pourquoi *fabricant, provocant, vacant* avec un *c*, mais *qu* dans *choquant, marquant, trafiquant* ? Pourquoi des différences d'orthographe comme dans une foule de mots d'origine commune, comme *résonnant* et *résonance*, *consonne* et *consonance*, *abattement* et *abatis*, *siffler* et *persifler*, *souffler* et *boursoufler*, *charrette* et *chariot*, *courrier* et *coureur*, *cantonal* et *cantonnier*, *colonel* et *colonnade*, *millionième* et *millionnaire*, *patronage* et *patronner*, *rationnalisme* et *rationnel* ? Pourquoi ne pas procéder de la même façon dans des mots de formation identique, comme *attendre* et *atermoyer*, *apprendre* et *apercevoir*, *allonger* et *alourdir*, *aggraver* et *agrandir*, *aplanir* et *applaudir*, *carotte* et *compote*, *grelotter* et *gigoter*, *timonier* et *canonnier*, *bananier* et *vannier*, *événement* et *avènement*, *il plaît* et *il tait* ?

Un autre défaut de notre orthographe, c'est de ne pas être en harmonie avec la prononciation et de surcharger les mots de lettres inutiles. Est-il commode pour un étranger de prononcer *fan, teste, prudemment*, ce qu'il voit écrit *faon, toast, prudemment* ? Quel avantage voit-on à écrire *baptiser, pouls, doigt, prompt, dompter*, ce qui se prononce *batiser, pous, doit, pront, donter* ?

Ici, nous sommes au cœur de la question. J'entends plus d'un interlocuteur me répondre avec indignation : « Quel avantage, Monsieur ? N'en est-ce pas un très grand que de rappeler à l'esprit du lecteur l'origine des mots qu'il rencontre, grâce à cette lettre qu'il ne prononce pas, mais qui frappe son œil et éclaire son esprit ? Si votre réforme s'accomplit, comment distinguerons-nous *doit* qui vient de *digitum*, et *doit* qui vient de *debet* ? Vous sacrifiez l'étymologie à un vain désir d'uniformité, et vous détruisez par la base les études philologiques. Avec votre manie de simplification, vous finirez par ôter à notre langue son caractère sérieux et savant pour lui donner l'aspect banal et plat du volâpük. »

Pardonnez-moi, mon cher contradicteur. Mais, de grâce, qui êtes-vous pour prendre si chaudement en main la cause de l'étymologie ? N'oubliez pas que nous avons pour nous tous les étymologistes de profession, et parmi eux les plus illustres, MM. Gaston Paris, Meyer et Darmsteter. C'est une chose vraiment curieuse que cet acharnement des gens les plus incompétents en matière d'étymologie à défendre une science qui s'est faite sans eux et qui se passe parfaitement d'eux.

Croit-on par hasard que les hommes du métier aient besoin qu'on écrive *vingt* avec un *g* pour s'apercevoir qu'il vient de *viginti* ? Et le plus ordinaire des bacheliers serait-il empêché de savoir d'où vient *philosophe*, si l'on remplaçait par *f* le *ph* ? Bref, ou bien vous êtes lettré, et alors vous n'avez pas besoin de l'orthographe pour découvrir l'origine des mots, ou bien vous ne l'êtes pas, et alors ce n'est pas une lettre de plus ou de moins qui vous apprendra ce que vous ne pouvez pas savoir.

Mais c'est faire trop de concessions aux ennemis de la réforme orthographique. Le principe qu'ils mettent en avant est un principe erroné. L'étymologie n'a rien à voir ici. On parle, on lit, on écrit

pour exprimer sa pensée ou connaître celle des autres, on ne parle pas, on ne lit pas pour faire de l'étymologie. Ce n'est pas l'écriture qui fait qu'une langue existe, c'est la parole. Si l'écriture n'était pas inventée, il ne serait pas question d'orthographe, et cependant la langue n'en existerait pas moins. Qu'on en finisse donc avec ce faux et puéril argument de la conservation des étymologies, argument qui n'a de valeur encore une fois qu'auprès du public incompétent et irréfléchi.

Si encore les champions de l'orthographe dite étymologique étaient d'accord avec eux-mêmes ! Si leur principe se trouvait appliqué logiquement et régulièrement dans l'orthographe actuelle ! Mais il n'en est rien. Notre orthographe est tantôt étymologique, tantôt phonétique, sans rime ni raison, sans autre règle que les caprices de l'usage. Puisque vous écrivez *doigt*, de *digitum*, pourquoi ne pas écrire *froid* de *frigidum* ? Pourquoi *vingt* de *viginti*, mais *trente* de *triginta* ? Pourquoi une *h* à *huitre*, *huis*, quand *ostrea* et *ostium* n'en ont point ? Pourquoi au contraire ne pas écrire *havoïr*, *hon*, *horge*, puisque ces mots viennent de *habere*, *homo*, *hordea* ? Si le *c* de *respecter* doit se maintenir dans *respect*, pourquoi celui de *contracter* n'est-il pas resté dans *contrat* ? Pourquoi... ? Mais en voilà assez : si l'on voulait énumérer toutes les contradictions, toutes les anomalies de notre orthographe, on n'en finirait pas.

En résumé, l'orthographe actuelle est difficile et compliquée, elle contredit la prononciation et se contredit elle-même, elle emploie plus de lettres qu'il n'en faut, sans rendre pour cela aucun service à la science étymologique.

Donc elle est mauvaise, donc il faut la réformer. — E. RAGON.

(A suivre.)

(Enseignement chrétien.)

---

## PARTIE PRATIQUE

---

### MATHÉMATIQUES

Huit instituteurs ont résolu les deux problèmes proposés dans le dernier numéro du *Bulletin*. Ce sont :

MM. Bosson, à Romanens ; Broyer, à Attalens ; Descloux, à Rossens ; Jungo, à Ponthaux ; Rossier, à Villaz Saint-Pierre ; Terrapon, à Prez-vers-Siviriez ; Jemmely, à Rue, et Brunisholz, à Châtel-Saint-Denis.

#### *Solution du premier problème.*

Abstraction faite de la résistance de l'air, résistance qui varie suivant la nature des corps, les lois de la chute des corps établissent :